

# PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction  
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 6 décembre à 19 h 30 au chalet du Club

---

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 50 faite par le Commodore.
2. Appels des dirigeants : L'adjointe secrétaire fait l'appel vu l'absence de M. Gauthier :

<b>Commodore</b>	Michel Corbin
<b>Vice commodore :</b>	André Bilodeau
<b>Secrétaire :</b>	David Gauthier ( <i>Absence motivée</i> )
<b>Trésorier :</b>	Julien de Tilly
<b>Maître de port :</b>	Benoit Goyer
<b>Directeur des communications :</b>	Martin Beauchesne ( <i>Absence motivée</i> )
<b>Directeur de l'entretien :</b>	Bryan Petterson

### MEMBRES PRÉSENTS :

François Bergeron  
André Gagné  
Daniel Massicotte (vérificateur)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire :
    1. Ouverture de la réunion;
    2. Appel des dirigeants;
    3. Lecture de l'ordre du jour;
    4. Correction et adoption du procès-verbal du 8 novembre 2016;
      - 4.1 Suivi du p.-v. du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras
    5. Lecture de la correspondance;
    6. Rapport du comité ad hoc 150<sup>e</sup>;
    7. Rapport des officiers;
-

8. Affaires nouvelles;
  - 8.1 Compte rendu évaluation des employés
  - 8.2 Modification Règlements administratifs Évaluation des employés et cessation d'emploi
  - 8.3 Système informatique
  - 8.4 Investissement/ infrastructure
  - 8.5 Révision budgétaire
  - 8.6 Logo 150<sup>e</sup>

**Modifications ou ajouts :**

Il n'y a pas de points ajoutés à l'ordre du jour.

Proposé par : M. Julien de Tilly  
Appuyé par : M. André Bilodeau  
Adopté à l'unanimité

**4. Correction et adoption du p.-v. du 8 novembre 2016 :**

Il n'y a pas de corrections

Proposé par : M. Julien de Tilly  
Appuyé par : M. André Bilodeau  
Adopté à l'unanimité

**4.1** Lecture et adoption des résolutions du huis clos du 16 novembre.

L'adjointe secrétaire fait lecture des résolutions prises lors de l'huis-clos.

**4.2** Suivi du p.-v. du 27 octobre 2015, point 7.4 Caméras. (*À suivre*)

**5. Lecture de la correspondance :**

Il n'y a pas eu de correspondance depuis la dernière réunion.

**6. Rapport comité ad hoc 150<sup>e</sup>**

M. André Bilodeau informe que deux personnes se sont jointes au comité du 150<sup>e</sup>. Le comité pour le moment se compose donc de Messieurs André Bilodeau, David Gauthier, Marc Patenaude et de Mme Sandra Arsenault.

M. Bilodeau présente les différents prototypes dessinés par M. Gauthier soit les logos potentiels pour l'évènement à venir.

## 7. Rapport des officiers :

### **Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson :** *(Rapport verbal)*

M. Petterson tient à nouveau à remercier toutes les personnes pour le bénévolat effectué dernièrement, il nomme ainsi : Marc Choquette, Pierre Deom deux locataires, Thierry Labonté des Scouts Marins et André Girard, Daniel Massicotte pour leur contribution pour hiverner les installations.

Il précise que RCI pour le recyclage sera sur appel pour la période hivernale. Le nettoyage des gouttières est aussi fait.

Il demande de trouver des bénévoles pour faire du classement dans l'atelier et il faut que le tout soit fait avant le printemps et la raison est que l'atelier servira à faire la réparation des dériveurs.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

### **Directeur des communications : M. Martin Beauchesne :** *(Absent)*

### **Maître de port : M. Benoit Goyer :** *(Pas de rapport)*

M. Goyer précise qu'il n'a pas de rapport vu que sa nomination est récente.

### **Secrétaire : M. David Gauthier (Absent)**

### **Trésorier : M. Julien de Tilly :** *(Rapport verbal)*

Montant en caisse en date du jour : **97 102.00 \$** et compte épargne : **103 768.00 \$**

M. de Tilly informe que les tâches se sont résumées à s'occuper de la comptabilité / caisse/ dépôt bancaire/ conciliation bancaire d'octobre avec Nicolas Guertin. De plus, Daniel Massicotte le vérificateur est venu faire des vérifications.

Il indique qu'il a fait l'annulation du cellulaire du Club dans un souci d'économies et le chèque pour le contrat de déneigement avec la compagnie Progazon est de 2 660.00 \$ et en payant maintenant nous avons droit à un rabais.

Un suivi de la subvention pour les quais fut assuré, il appert qu'une première sélection fut faite et nous n'étions pas dans le premier choix. Dans un second temps selon les sommes restantes à distribuer, notre demande sera à nouveau étudiée. Selon M. de Tilly nos chances d'obtenir sont minimes.

Le trésorier a pris contacts avec diverses firmes de comptabilité en vue de faire élaborer les États Financiers et la production du rapport d'impôt.

En ce qui concerne Prestige Nautique leur dû de 1 863.00 \$ est encore à recevoir. Dans cette optique le trésorier a annulé les cartes d'accès via la guérite de Prestige Nautique.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

**Vice-Commodore : M. André Bilodeau** : (Pas de rapport)

M. Bilodeau informe qu'il a aidé Bryan et remercie aussi tous les bénévoles pour leur implication depuis la mise à terre.

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

**Commodore : M. Michel Corbin** (Rapport verbal)

M. Corbin indique qu'il attend encore le retour d'appel afin de rencontrer M. Deslongchamps de la ville. Il verra à accélérer la cadence advenant le cas où ce retour ne viendrait pas et va utiliser un autre procédé pour le rencontrer.

Il a rencontré Marc-Olivier Mollot et ce afin de planifier son départ de l'appartement.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

**8. Affaires nouvelles :**

**8.1 Compte rendu de l'évaluation des employés**

Les rencontres eurent lieu à huis clos, il reste à rencontrer Sarah-Jeanne.

En ce qui concerne le ménage à l'intérieur, la personne qui avait été choisie s'est désistée. Il faut donc trouver quelqu'un de fiable spécialisée dans l'entretien ménager.

M. de Tilly informe que M. André Gosselin pourrait convenir et M. Petterson confirme que ce monsieur est très débrouillard et peut s'acquitter de diverses tâches.

### **Résolution 2016-12-06 no. 1**

Il est proposé d'embaucher à titre de contractuel M. André Gosselin.

Proposé par : M. Julien de Tilly  
Appuyé par : M. Bryan Petterson  
Adopté à l'unanimité

### **8.2 Modification Règlements administratifs**

Attendu que certains membres du Comité n'ont pas encore pris connaissance de ces modifications que Julien veut apporter au Règlements administratifs, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

### **8.3 Système informatique**

M. François Bergeron explique que l'ancienne liste Excel faite par M. Martin Demassieux était plus conviviale et accessible.

Il ajoute qu'actuellement le Wifi du Club n'est pas très stable et que celui-ci pourrait nous servir davantage en ajoutant des options, il se propose pour trouver des solutions à cet effet et qu'il pourrait nous revenir avec des solutions intéressantes pour le Club.

La discussion se poursuit concernant le logiciel Anémone qui ne fonctionne pas aussi bien que prévu et correspond de moins en moins à nos attentes. De plus, tous les ans nous devons déboursier un montant substantiel pour la mise à jour. M. de Tilly souligne que depuis la dernière mise à jour le logiciel n'exécute plus certaines fonctionnalités.

### **Résolution 2016-12-06 no.2**

M. Julien de Tilly propose que M. François Bergeron soit désigné pour étudier les possibilités d'améliorer l'infrastructure du réseau Internet du Club et l'installation de caméras via ce système.

Proposé par : M. Julien de Tilly  
Appuyé par : M. Bryan Petterson  
Adopté à l'unanimité

### **8.4 Investissement/ Infrastructure**

Le trésorier explique que nous devrions faire une réflexion sur les investissements à faire à long terme: ex la toiture qui est en fin de vie, la Capitainerie dont les murs sont craqués, le réseau électrique du Club qui est déficient.

M. Benoit Goyer le Maître de port souligne que tant et aussi longtemps que le bail ne sera pas renouvelé, il ne faudrait pas investir ou soit faire seulement le minimum en attendant.

M. François Bergeron apporte ce commentaire : Il faut démontrer à la ville notre capacité de faire des améliorations. Il informe que diverses compagnies peuvent venir faire des évaluations sans engendrer de coûts de notre part.

M. André Bilodeau exprime le fait que rien ne nous empêche d'élaborer un budget en vue d'éventuelles dépenses, il ajoute que nous verrons à décider le moment venu.

M. de Tilly explique que Martin Beauchesne connaît dans son milieu de travail un électricien qui pourrait venir gratuitement faire une évaluation.

### **8.5 Révision budgétaire**

M. de Tilly explique les diverses colonnes en regard du budget adopté lors de l'A.G.A

### **8.6 Logo 150<sup>e</sup>**

M Bilodeau explique les différentes couleurs obligatoires pour le logo.

## **9. Période de questions ou commentaires (20 minutes)**

M Daniel Massicotte souligne qu'il serait important d'avoir notre logo indiquant le 150e avant le printemps et qu'il faut demander des permis pour l'affichage.

M. André Gagné demande quelle est la raison de ne pas accepter de nouveaux membres cette année.

M. de Tilly explique que la plupart des membres du Comité sont par intérim et qu'ils se sentaient pas très à l'aise de prendre une telle décision.

## **10. Prochaine réunion**

Mardi le 17 janvier 2017 à 19 h 30

## **11. Levée de la réunion**

Faite par le Commodore à 21 h 30

---

Michel Corbin, Commodore

---

David Gauthier, Secrétaire